

Le Loretain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE



Ville de
L'Anceinte-Lorette



Chères Lorettaines,
Chers Lorettains,

Dans quelques jours, soit les 14 et 15 octobre, des activités spéciales se tiendront pour souligner les 25 années d'existence de la bibliothèque Marie-Victorin. Cet établissement a vu le jour à la suite d'un référendum où la population avait signifié son très grand intérêt pour ce projet, qui s'est concrétisé en 1992. Au fil des ans, la bibliothèque est rapidement devenue un lieu de rassemblement pour ses abonnés, mais aussi pour les familles et organismes communautaires, et elle a su s'adapter avec l'arrivée des nouvelles technologies.

Cet anniversaire est l'occasion de faire le point sur tous les projets qui ont vu le jour depuis et qui bonifient l'offre de services aux citoyens. Le conseil municipal et toute l'administration travaille activement à développer encore plus notre ville unique, notamment avec la révision du Schéma d'aménagement et le plan de développement économique, qui traitera entre autres de la vocation du boulevard Wilfrid-Hamel, mais aussi avec la cure de rajeunissement des artères principales, dont la rue Notre-Dame. Les idées soumises dans le cadre de la consultation publique du printemps sont maintenant à l'étape d'évaluations budgétaire et de faisabilité afin d'établir

les priorités pour l'année 2018. Plus de détails sur chacun de ces projets vous seront dévoilés dans les mois à venir, mais je peux vous confirmer que vous continuerez d'être fiers de vivre à L'Anceinte-Lorette!

Dans un autre ordre d'idées, je vous rappelle que les élections municipales auront lieu le 5 novembre prochain. Il est de votre devoir de citoyen d'exercer votre droit de vote et de choisir pour vous représenter des personnes qui ont une vision semblable à la vôtre pour le futur de la Ville et qui sauront répondre à vos besoins, tout en défendant vos intérêts dans les différents dossiers.

Bon début d'automne à tous!

Le maire,
Émile Loranger, ing



Abonnez-vous à la Chronique du maire! Chaque semaine, je vous propose des capsules vidéo sur différents sujets qui vous touchent.

Pour vous abonner : Consultez notre site Internet, au lancienne-lorette.org. Au bas complètement de la page d'accueil, entrez votre courriel dans la case prévue à cet effet et cochez vos intérêts.

Questions, commentaires, suggestions :
maire@lancienne-lorette.org



NOUVEAU

Demandes en ligne :
Inscription aux collectes, signalement de bris, demandes de permis et plus encore!

lancienne-lorette.org/voila

Jour férié

Lundi 9 octobre : À l'occasion de l'Action de grâce, les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et des travaux publics seront fermés.

Pour toute urgence :
418 872-8450

25 ANS

**BIBLIOTHÈQUE
MARIE-VICTORIN**

Programmation spéciale
les 14 et 15 octobre!
Détails en page 17.

Prochaines séances
du conseil municipal

Mardi 3 octobre
Mardi 28 novembre
Hôtel de ville, 20 h

Élections municipales 2017

Détails en page 19.



HORAIRE DES BAINS LIBRES Du 11 septembre au 3 décembre 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
12 h 15 - 13 h 10 Bain pour tous	12 h 15 - 13 h 10 Bain en longueur	12 h 15 - 13 h 10 Bain multigénérationnel	12 h 15 - 13 h 10 Bain en longueur	12 h 15 - 13 h 10 Bain pour tous	14 h - 15 h 15 Bain pour tous	14 h - 15 h 15 Bain pour tous
	16 h 45 - 17 h 45 Bain familial		16 h 45 - 17 h 45 Bain familial		15 h 25 - 16 h 30 Bain en longueur	15 h 20 - 16 h 20 Bain multigénérationnel
				19 h 45 - 21 h 35 Bain pour tous	19 h - 20 h 35 Bain pour tous	19 h - 20 h Bain pour tous
20 h 45 - 21 h 45 Bain en longueur		20 h 45 - 21 h 45 Bain en longueur				20 h 10 - 21 h 20 Bain en longueur

Horaires sujet à changement sans préavis. Consultez le site Internet lancienne-lorette.org.

ATTENTION!

Les cartes pour les non-résidents, qui permettent d'accéder aux bains libres, ont toutes été écoulees pour l'année 2017. De nouvelles cartes seront émises à compter du 1^{er} novembre. Voir l'encadré.

LÉGENDE

Bain pour tous : Accessible aux gens de tous âges. Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés dans l'eau d'une personne responsable de 13 ans et plus.

Bain en longueur : Réservé aux personnes de 13 ans et plus.

Bain familial : Réservé aux enfants accompagnés d'adultes (bassin récréatif seulement).

Bain multigénérationnel : Bassin récréatif accessible à tous et piscine réservée aux personnes de 50 ans et plus.

Bain en longueur : Réservé aux personnes de 13 ans et plus. **RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DE L'ANCIENNE-LORETTE.**

Bain pour tous : Accessible aux gens de tous âges. Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés dans l'eau d'une personne responsable de 13 ans et plus. **RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DE L'ANCIENNE-LORETTE.**

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE

- Couche aquatique obligatoire pour les enfants qui ne sont pas encore propres.
- Bonnet de bain obligatoire.
- Aide-flottante pour enfants non disponible.
- Interdiction de manger et de boire dans les vestiaires.
- Sandales antidérapantes recommandées dans les vestiaires et sur le bord de la piscine.

COÛT

Pour les résidents : 5 \$ taxes incluses pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019 (couvre jusqu'à 5 membres de la même famille).

Modes de paiement acceptés : débit, argent comptant et chèque.

INFORMATION

Aquagym Élise Marcotte

418 614-1907

Service des loisirs

418 872-9811 | loisirs@lancienne-lorette.org

NOUVELLES CARTES LOISIRS POUR LES NON-RÉSIDENTS DISPONIBLES DÈS LE 1^{ER} NOVEMBRE

Les nouvelles cartes loisirs pour les non-résidents, qui permettent d'accéder aux bains libres, seront disponibles à compter du 1^{er} novembre 2017. Dorénavant vendues au coût de 20 \$, les cartes seront émises en quantité très limitée (500 cartes seulement) et elles seront valides du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. L'achat se fera uniquement ligne, dans le Dossier Citoyen Voilà!

PROCÉDURE

Dès le 1^{er} novembre, 8 h 30, cliquez sur le logo Voilà! situé dans le haut de la page du site lancienne-lorette.org et connectez-vous à votre Dossier ou créez-le si ce n'est pas déjà fait. Cliquez ensuite sur l'onglet Loisirs, puis sur le bouton M'inscrire. Sélectionnez l'activité « Cartes loisirs 2018 - Non-résidents » et suivez les instructions.

ENVIE DE TRAVAILLER EN MILIEU AQUATIQUE?

Rencontre d'information

Mercredi 11 octobre 2017, à 19 h
Hôtel de ville - Salle du conseil
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette

Vous êtes âgé de 18 ans et plus et vous aimeriez éventuellement travailler en milieu aquatique comme moniteur de natation ou sauveteur?

Que ce soit pour un travail pendant vos études, un changement de carrière, une préretraite ou simplement en raison de votre intérêt marqué pour le domaine, nous vous attendons lors de cette rencontre, qui vous donnera toute l'information nécessaire sur les étapes et les formations à suivre* pour atteindre votre but.

*Les formations sont faites sur mesure et tiendront compte des compétences et expériences aquatiques des participants. Elles se donneront de jour et de soir.

INFORMATION

Anne Germain, coordonnatrice aquatique
418 614-1907 | agermain@lancienne-lorette.org



Horaires du patinage libre intérieur | Du 1^{er} au 30 octobre 2017

Complexe sportif multidisciplinaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
12 h à 13 h 30 Pour tous Glace A				12 h à 13 h 30 Pour tous Glace A		13 h à 14 h 30 Pour tous Glace B
		19 h à 20 h 30 Pour tous Glace B				

RÈGLEMENTS

- Accès gratuit pour tous.
- Le port d'un casque protecteur est fortement recommandé.
- Les bâtons de hockey, rondelles, balles, traîneaux, poussettes et autres objets pouvant nuire à la sécurité des patineurs ne sont pas tolérés.

INFORMATION

Complexe sportif multidisciplinaire
418 877-3000 | info@csmal.com

Service des loisirs

418 872-9811 | loisirs@lancienne-lorette.org

Bibliothèque Marie-Victorin

Voici les activités qui se déroulent à la bibliothèque Marie-Victorin en octobre.

Il suffit de se procurer un laissez-passer pour ces **activités gratuites.**

ÉVEIL À LA LECTURE

Pour les petits, des contes passionnants racontés par **Mamie Lucie.**
Inscription au comptoir de prêt.



Biblioconte - 18 mois à 5 ans

Dates : Deuxième et troisième rencontres d'une série de trois les vendredis **27 octobre** et 1^{er} décembre, 9 h

Durée : 60 minutes

Bienvenue aux familles et aux petits groupes de garderie!

Bibliobébé - 18 mois à 3 ans

Dates : Deuxième et troisième rencontres d'une série de trois les dimanches **29 octobre** et 3 décembre, 9 h 30

Durée : 45 minutes

Heure du conte - 3 à 5 ans

Dates : Deuxième et troisième rencontre d'une série de trois les dimanches **29 octobre** et 3 décembre, 9 h 30

Durée : 60 minutes

ACTIVITÉS LITTÉRAIRES

Rencontres pour partager le goût des livres.

Les amis du livre - Adultes

Dates : Les mardis **10 octobre**, 14 novembre et 12 décembre, 13 h 30

Durée : 180 minutes

Lieu : Salle Victor-Laurin

ATELIER

Inscription au comptoir de prêt dès le **21 octobre.**

Bricolage d'Halloween - 5 à 12 ans

Dates : Dimanche 29 octobre, 13 h 30

Durée : 120 minutes

Qui a volé mon bonbon? Est-ce le chat, la citrouille ou le monstre glouton? À partir de matériaux récupérés, venez fabriquer un cache-bonbons aux couleurs de l'Halloween et de ses personnages thématiques! Avec **La Génératrice.**



CONFÉRENCE

Laissez-passer disponibles dès le **14 octobre.**

Revenants, lutins, carreaux de maisons qui volent en éclat et autres pommes de terre qui dansent dans les caves la nuit venue - Adultes

Dates : 24 octobre, 19 h

Durée : 90 minutes

Du monde hanté au monde paranormal, venez entendre les croyances et autres faits étonnants recueillis par l'historien **Jean Provencher.** Cette conférence est présentée en collaboration avec le Conseil québécois du patrimoine vivant.



25 ANS

BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

Venez célébrer avec nous!

Programmation spéciale gratuite pour souligner les 25 années d'existence de la bibliothèque Marie-Victorin. Ouvert à tous les abonnés!

Samedi 14 octobre - Journée familiale

10 h à 12 h

Maquillage, sculpture de ballons, magie ambulante et dégustation de bonbons

10 h 30 et 15 h

Projection du film *Jake et les pirates du pays imaginaire* : à la poursuite du livre magique

13 h 30

Spéciale *Argus* et le livre magique des anniversaires

Dimanche 15 octobre - Célébration officielle

Dès 10 h

Duo de violon et violoncelle composé d'Alexanne Trudelle-Caron et de Marie-Loup Cottinet

Prise de parole et remerciements des dignitaires

Gâteau, mimosa, thé et café

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	9 h 30 - 18 h 30
Mercredi	13 h 30 - 20 h 30
Judi	13 h 30 - 20 h 30
Vendredi	13 h 30 - 20 h 30
Samedi	9 h 30 - 16 h
Dimanche	9 h 30 - 16 h

Culture

La Maison de la culture propose chaque mois une nouvelle exposition et de nombreux ateliers artistiques et culturels pour libérer votre talent créatif.

EXPOSITION D'OCTOBRE

Des monstres et des mots - 5 au 29 octobre

Élèves et personnel de l'école Le Ruisselet



Les élèves et le personnel de l'école primaire Le Ruisselet vous invitent à découvrir leurs créations uniques inspirées par le thème de l'Halloween.

EXPOSITION À VENIR

La création du nouveau monde - 8 au 26 novembre

Andy Alain

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Inscription à partir du Dossier Citoyen.

Cliquez sur le logo Voilà! situé dans le haut de la page du site lancienne-lorette.org et connectez-vous à votre Dossier ou créez-le si ce n'est pas déjà fait. Rendez-vous ensuite à l'onglet Loisirs et suivez les instructions.

VOLET MODE DE VIE - ADULTES*

Décoration intérieure : projet, consultation et décision

Découvrez de nouvelles possibilités d'aménagement d'une pièce existante à partir des suggestions des participants lors de recherches et discussions en groupe, en fonction de vos besoins et choix personnels.

Responsable : Sylvie Guay, 418 929-3196, s-guay@sympatico.ca

Date : 6 semaines débutant le 24 octobre 2017

Horaire : Mardi de 19 h à 20 h 30

Coût : Résident : 40 \$ / Non-résident : 60 \$

ATELIERS ARTISTIQUES D'OCTOBRE

Chaque mois, profitez d'ateliers artistiques gratuits à la Maison de la culture!

ADULTES*

Journée lib'art - Créativité de scrapbooking

Samedi 7 octobre, 13 h à 16 h

La Maison de la culture vous ouvre ses portes pour venir réaliser vos projets de scrapbooking. Vous êtes en panne d'idées? Présentez-vous avec votre matériel de base et vos photos et l'animatrice vous conseillera pour donner de l'éclat à votre projet. Matériel de scrapbooking à votre disposition, mais vous devrez fournir les cartons couleur et à motif. Quelques échantillons sur place.

Responsable : Linda Roberge, 418 802-6797, linrob50@hotmail.com

Choix de peinture en décoration

Mercredi 11 octobre, 19 h à 20 h 30

Apprenez comment choisir le bon ton et la bonne nuance à partir des éléments présents dans une pièce.

Responsable : Sylvie Guay, 418 929-3196, s-guay@sympatico.ca

* Les activités pour adultes sont offertes aux personnes de 15 ans et plus (sauf exception).

INFORMATION

Simon Veilleux

418 872-9811 | maisondelaculture@lancienne-lorette.org

APPEL DE CANDIDATURES

Marché de Noël L'Art en cadeaux

La Ville de L'Ancienne-Lorette est à la recherche d'artistes, d'artisans et de producteurs pour son marché de Noël L'Art en cadeaux qui se tiendra du 1^{er} au 3 décembre 2017 à la Maison de la culture.

Items recherchés

Pièces de cuisine, bijoux, jouets, vêtements, objets décoratifs, cartes, vaisselle, produits du terroir et articles en lien avec le thème de Noël.

Soumettre une candidature

Les personnes intéressées doivent fournir les éléments suivants :

- Un dossier de présentation;
- De deux à trois images des items qui seraient vendus.

Présence obligatoire à la Maison de la culture le 1^{er} décembre en soirée ainsi que les 2 et 3 décembre toute la journée.

Le prix des articles doit être fixé à moins de 200 \$.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature au plus tard le 31 octobre 2017, à 16 h 30, à l'attention de Simon Veilleux de l'une des deux façons suivantes :

- Par **courriel**, à maisondelaculture@lancienne-lorette.org
- Par la **poste**, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Faites vites, les places sont limitées!

Collectes

OCTOBRE 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

NOVEMBRE 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2

- La collecte des ordures ménagères est effectuée chaque semaine, le mercredi, jeudi ou vendredi, selon la journée habituelle de chaque secteur.
- La collecte des matières recyclables est effectuée aux deux semaines, le mercredi, jeudi ou vendredi, selon la journée habituelle de chaque secteur.
- La collecte des objets encombrants est effectuée tous les mois, le premier lundi du mois. Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande **au plus tard le vendredi précédent**.

- La collecte des branches débute le lundi et peut s'échelonner sur plusieurs jours selon le nombre de demandes. Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande **au plus tard le vendredi précédent**.
- À l'automne, la collecte des résidus verts s'effectue les lundis, du 9 octobre au 13 novembre.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS (MONSTRES)

Le 1^{er} lundi du mois

Pour vous départir d'objets volumineux, vous pouvez faire appel au service de collecte à domicile.

Les prochaines collectes seront effectuées aux dates suivantes :

- Lundi 2 octobre
- Lundi 6 novembre

Modalités d'inscription

Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande auprès du Service des travaux publics, **au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30**.

Modes d'inscription

- Nouveau!** Dans votre **Dossier Citoyen**, dans l'onglet Demandes, accessible en cliquant sur le logo Voilà situé en haut de la page d'accueil de notre site Internet, au lancienne-lorette.org.
- Par courriel, à **travauxpublics@lancienne-lorette.org**, en indiquant les renseignements suivants :
 - Nom et prénom;
 - Adresse;
 - Date souhaitée de la collecte;
 - Liste des objets à ramasser.
- Par téléphone, au 418 872-8450. Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Modalités de collecte

Les objets doivent être déposés en bordure de votre terrain, à moins de 2 mètres de la rue, au plus tôt le soir précédant la collecte et au plus tard à 7 h le jour même de la collecte.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

On jette ou on recycle?

Il est parfois difficile de s'y retrouver! Pour vous rafraîchir la mémoire, consultez notre site Internet, au **lancienne-lorette.org**. Dans la section **Collectes**, vous trouverez un aide-mémoire des matières récupérables.

COLLECTE DES BRANCHES

Les 1^{ers} et 3^{es} lundis du mois

La collecte des branches s'effectue de mai à novembre. Elle débute le lundi, mais peut s'échelonner sur plusieurs jours selon le nombre de demandes. Pour obtenir ce service, vous devez en faire la demande auprès du Service des travaux publics, **au plus tard le vendredi précédant la collecte, à 16 h 30**.

Modes d'inscription

- Nouveau!** Dans votre **Dossier Citoyen**, dans l'onglet Demandes, accessible en cliquant sur le logo Voilà situé en haut de la page d'accueil de notre site Internet, au lancienne-lorette.org.
- Par courriel, à **travauxpublics@lancienne-lorette.org**, en indiquant les renseignements suivants :
 - Nom et prénom;
 - Adresse;
 - Date souhaitée de la collecte.
- Par téléphone, au 418 872-8450. Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Modalités de collecte

Les branches doivent être déposées en bordure de votre terrain, à moins de 2 mètres de la rue, au plus tôt le soir précédant la collecte et au plus tard à 7 h le jour même de la collecte. Pour être ramassées, les branches doivent respecter les normes suivantes :

- Elles doivent être déposées en bordure de rue, les bouts coupés face à la rue;
- Elles ne doivent pas avoir de branches secondaires;
- Aucune matière – terre, tourbe ou autre – ne doit y adhérer.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Tous les lundis, du 9 octobre au 13 novembre

La collecte des résidus verts vous permet de disposer des matières suivantes : branches et brindilles, feuilles, fleurs fanées, gazon et mauvaises herbes.

Sacs autorisés

Afin d'éviter toute confusion avec les ordures, les résidus verts doivent être déposés dans des sacs en plastique transparents ou orange. Les sacs verts ou noirs ne sont pas permis.

Comment disposer de ces matières en dehors des périodes de collecte? La collecte des résidus verts s'effectue au printemps et en automne seulement. En dehors de ces périodes, vous pouvez disposer de vos résidus verts en optant pour l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Les composter;
- Les conserver jusqu'à la prochaine collecte;
- Les jeter aux ordures (sauf le gazon).

Rappel utile! Il est interdit de déposer votre gazon aux ordures, sous peine d'amende. Nous vous encourageons à pratiquer l'herbicyclage, qui consiste à laisser l'herbe coupée sur votre terrain. Une solution pratique et bénéfique pour l'environnement!

Environnement

ÉCOCENTRES

Cinq écocentres sont mis à votre disposition pour vous départir de vos matières résiduelles. En y laissant vos matières, vous posez un geste important pour l'environnement puisque la majorité des matières apportées peuvent être valorisées, recyclées ou réutilisées!

Écocentre Hêtrière

3381, rue de l'Hêtrière

Pour consulter la liste des écocentres et leurs coordonnées ainsi que la liste des matériaux, matières et objets acceptés, consultez notre site Internet, au **lancienne-lorette.org**.

HORAIRE ESTIVAL (jusqu'au 15 novembre)	
Lundi	12 h – 17 h
Mardi	12 h – 17 h
Mercredi	12 h – 21 h
Jeudi	9 h – 21 h
Vendredi	9 h – 21 h
Samedi	8 h – 17 h
Dimanche	8 h – 17 h

COMMENT VOUS DÉPARTIR DE RÉSIDUS DANGEREUX?

Pour savoir où déposer vos résidus dangereux dans un endroit sécuritaire et en vous souciant de l'environnement, visitez le site Internet **tesresidusdangereux.com**. Cet outil permet de repérer les lieux qui récupèrent les produits dangereux comme les piles, les ampoules fluocompactes, la peinture, les appareils électroniques, les médicaments, etc. Vous trouverez aussi sur ce site les résidus acceptés à chacun des endroits, les coordonnées et les heures d'ouverture.



Élections 2017



En prévision de l'élection générale du 5 novembre 2017, voici quelques informations propres à vous guider dans le processus électoral.

JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION
29 octobre 2017, 12 h à 20 h

JOUR DU SCRUTIN
5 novembre 2017, 10 h à 20 h

DISTRICTS ÉLECTORAUX

La Ville de L'Ancienne-Lorette est divisée en six districts électoraux :

- District n° 1 (Saint-Jacques)
- District n° 2 (Notre-Dame)
- District n° 3 (Saint-Paul)
- District n° 4 (Saint-Olivier)
- District n° 5 (Saint-Jean-Baptiste)
- District n° 6 (des Pins)

LISTE ÉLECTORALE

À compter du 6 octobre, il sera possible de confirmer si vous êtes ou non inscrit sur la liste électorale. Celle-ci sera révisée par la suite.

Vers le 19 octobre, chaque personne inscrite sur la liste électorale recevra par courrier un avis reproduisant les mentions inscrites la concernant (nom, prénom, adresse et section de vote). Pour chaque adresse fournie par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) où il n'y a aucun électeur, un avis spécifique sera expédié.

ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE?

Si vous avez dernièrement emménagé sur le territoire de la Ville de L'Ancienne-Lorette, il est normal que votre nom n'apparaisse pas sur la liste électorale. Pour la confection de la liste, le DGEQ collecte les informations relatives au fichier des électeurs à partir de données de dix sources différentes, dont celles de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et d'Élections Canada. Si vous avez déjà fait votre changement d'adresse auprès de la RAMQ, vous apparaîtrez sur la liste à être produite dans le cadre de l'élection générale du 5 novembre 2017.

CONDITIONS À REMPLIR POUR AVOIR LE DROIT DE VOTE

Pour exercer votre droit de vote, vous devez, au moment de voter, être un électeur ou une personne habile à voter de la municipalité et être inscrit sur la liste électorale aux fins de l'élection du 5 novembre 2017.

1. Pour avoir la qualité d'électeur, vous devez avoir 18 ans le jour du scrutin ET le 1^{er} septembre :

- Être de citoyenneté canadienne;
- Ne pas être soumis au régime de la curatelle;
- Ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse.

À cette même date, vous devez remplir une des deux conditions suivantes :

Être domicilié dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec.

OU

Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

2. L'électeur non domicilié dans la municipalité, mais propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, doit transmettre un écrit signé à la municipalité demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

3. Les personnes copropriétaires d'un immeuble ou co-occupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration transmise à la municipalité, le nom d'une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

N.B. : Les personnes morales (par exemple une compagnie ou un syndicat) qui sont propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité ne sont pas reconnues comme étant des personnes habiles à voter.

Le domicile

Le domicile est le lieu où une personne a son principal établissement, c'est-à-dire l'endroit qu'une personne considère comme sa principale demeure et qu'elle donne en référence pour l'exercice de ses droits civils. C'est l'endroit où vous avez choisi de vivre principalement.

CANDIDATS POTENTIELS

Une personne peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil municipal (maire ou conseiller de district).

Pour être « éligible à un poste de membre du conseil », toute personne doit :

1. Avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale (ne veut pas dire être obligatoirement inscrite sur la liste);
2. Résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale signifie être un électeur de la municipalité.

La période de mise en candidature s'étalera du 22 septembre au 6 octobre 2017, à 16 h 30.

Pour accéder au formulaire de déclaration de candidature et aux guides d'information, et pour plus d'information sur l'élection municipale, visitez notre site Internet, au lancienne-lorette.org, puis cliquez sur le bouton Élections 2017 en page d'accueil.

Permis et règlements

CHIENS EN LAISSE

Tout chien qui se trouve à l'extérieur du terrain de la résidence de son propriétaire (ou gardien) ou à l'extérieur de tout autre terrain privé, avec l'autorisation de l'occupant du terrain, doit être tenu au moyen d'une laisse de deux mètres maximum.

De plus, à l'intérieur du terrain occupé par le propriétaire (ou gardien) du chien, l'animal doit être attaché au moyen d'une chaîne ou autre attache de solidité suffisante ou placé dans un enclos fermé d'une hauteur suffisante pour retenir l'animal si le propriétaire (ou gardien) est absent ou si le chien est dans surveillance.

BRÛLAGE EN PLEIN AIR DE FEUILLES MORTES OU DE DÉCHETS

Il est strictement défendu de faire brûler des substances en plein air, en particulier les feuilles mortes, car la fumée qu'elles émettent nuit à l'environnement et au voisinage.

GARAGES ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Période permise : 15 octobre au 15 avril

Normes et distances à respecter

Les garages et abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre au 15 avril.

Pour être sécuritaires, ils doivent être faits de toile ou de panneaux démontables, être érigés dans le stationnement ou dans sa voie d'accès et être installés de façon à respecter les distances suivantes :

- 1,5 mètre (5 pieds) de la chaîne de rue.
- 1,5 mètre (5 pieds) de toute borne-fontaine.
- Lorsque situés sur un coin de rue, ils doivent respecter un triangle de visibilité de 6 mètres. De plus, les garages et abris ne doivent pas nuire à la signalisation routière.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DE BOIS DE CHAUFFAGE

L'entreposage de bois de chauffage est autorisé dans la cour latérale et la cour arrière seulement.

Normes à respecter

- Le bois doit être proprement empilé dès sa réception, à une distance d'au moins 60 centimètres (24 pouces) des limites d'un emplacement.
- La hauteur de l'entreposage ne doit pas excéder 1,5 mètre (5 pieds) et son volume total ne doit pas excéder 7 mètres³ (247 pieds³).
- Lorsque l'entreposage est situé à moins de 2 mètres (6 pieds 6 pouces) des limites de la propriété, il doit être séparé de l'emplacement adjacent par une clôture ajourée à moins de 50 % ou par une haie dense, d'une hauteur minimum de 1,5 mètre (5 pieds).

INFORMATION

Service de l'urbanisme

418 872-9811 | urbanisme@lancienne-lorette.org





Offre d'emploi

Préposé* de plateau (temps partiel, sur appel)

Le Service des loisirs de la Ville de L'Ancienne-Lorette est présentement à la recherche d'une personne responsable et débrouillarde pour occuper le poste de préposé de plateau à temps partiel, sur appel.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs, la personne titulaire de ce poste est responsable de l'ouverture et de la fermeture des locaux, de la préparation des locaux pour le déroulement des activités, de la surveillance des lieux, de l'assistance aux participants en leur donnant de l'information ou en leur fournissant le matériel requis, du rangement de l'équipement ou du matériel et, au besoin, de l'entretien des locaux pour les maintenir propres pendant et après les activités.

Qualités personnelles recherchées

- Avoir le sens des responsabilités.
- Faire preuve de débrouillardise.
- Être autonome.
- Être ponctuel.

Conditions

- Poste à temps partiel, sur appel, du lundi au vendredi, le soir, et les fins de semaine, le jour et le soir. L'horaire de travail sera envoyé par courriel au préposé.
- Taux horaire : 11,25 \$ / heure

Candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à André Rousseau, directeur général.

Internet : formulaire d'emploi en ligne, à lancienelorette.org

Courriel : emploi@lancienne-lorette.org

Courrier : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Télécopieur : 418 641-6019

Les curriculum vitæ doivent être reçus avec lettre de présentation dès que possible. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Sauveteurs ou assistants-sauveteurs* (plusieurs postes occasionnels à temps partiel)

Le Service des loisirs de la Ville de L'Ancienne-Lorette est présentement à la recherche de personnes dynamiques et motivées pour occuper plusieurs postes de sauveteurs ou assistants-sauveteurs occasionnels à temps partiel à l'Aquagym Élise Marcotte.

Description du poste

Assurer la surveillance des baigneurs lors des différentes activités aquatiques (cours et bains libres).

Exigences du poste

- Être âgé de 15 ans ou plus.
- Détenir un brevet valide de Croix de bronze émis par la Société de sauvetage.
- Détenir un certificat valide de sauveteur national - option piscine émis par la Société de sauvetage (un atout).

Qualités personnelles recherchées

- Être responsable.
- Savoir communiquer avec la clientèle.
- Être dynamique, motivé et disponible.

Conditions

- Postes occasionnels à temps partiel, de jour, du lundi au vendredi, entre 12 h et 15 h.
- Taux horaire selon la convention collective en vigueur.

Candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à André Rousseau, directeur général.

Internet : formulaire d'emploi en ligne, à lancienne-lorette.org

Courriel : emploi@lancienne-lorette.org

Courrier : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Télécopieur : 418 641-6019

Les curriculum vitæ doivent être reçus avec lettre de présentation au plus tard le 30 octobre 2017, à 16 h 30. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Brigadier* scolaire (remplacement, sur appel)

Le Service des travaux publics de la Ville de L'Ancienne-Lorette est présentement à la recherche d'une personne qualifiée et disponible pour occuper un poste de brigadier scolaire en remplacement, sur appel.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, le brigadier scolaire veille à ce que les écoliers respectent les divers règlements relatifs à la circulation piétonnière et les aide à traverser la voie publique.

Principales tâches

- Faire traverser les enfants de façon sécuritaire à une intersection de rue.
- Favoriser le développement de comportements sécuritaires de la part des enfants.

Exigences du poste

- Être en bonne santé physique.
- Faire preuve de vigilance et avoir une bonne capacité de concentration.
- Être intègre.
- Être disponible, ponctuel et assidu.

Conditions

- Poste de remplacement, sur appel.
- Taux horaire selon la convention collective en vigueur.

Candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à André Rousseau, directeur général.

Internet : formulaire d'emploi en ligne, à lancienne-lorette.org

Courriel : emploi@lancienne-lorette.org

Courrier : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Télécopieur : 418 641-6019

Les curriculum vitæ doivent être reçus avec lettre de présentation au plus tard le 30 octobre 2017, à 16 h 30. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Journalier*

Le Service des travaux publics de la Ville de L'Ancienne-Lorette est présentement à la recherche d'une personne qualifiée et disponible pour occuper un poste de journalier.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, le journalier devra effectuer divers travaux manuels de déneigement : borne fontaine, patinoires, sentiers piétonniers, etc. La personne devra aussi transporter en camion la neige vers le dépôt.

Exigences du poste

- Détenir un permis de conduire de classe I, mention FM.
- Être en bonne condition physique et posséder les habiletés requises à l'exécution de divers travaux manuels.
- Être polyvalent et avoir un fort esprit d'équipe.

Conditions

- Horaire : l'hiver, sur appel, du lundi au dimanche, le jour, le soir et la nuit, selon les besoins du service;
- Taux horaire selon la convention collective en vigueur.

Candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à André Rousseau, directeur général.

Internet : formulaire d'emploi en ligne, à lancienne-lorette.org

Courriel : emploi@lancienne-lorette.org

Courrier : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Télécopieur : 418 641-6019

Les curriculum vitæ doivent être reçus avec lettre de présentation au plus tard le 15 novembre 2017, à 16 h 30. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Signaleur*

Le Service des travaux publics de la Ville de L'Ancienne-Lorette est présentement à la recherche d'une personne qualifiée et disponible pour occuper un poste de signaleur.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, le signaleur devra assumer différentes tâches de sécurité dans le cadre du déneigement.

Exigences du poste

- Détenir un permis de conduire de classe 5.
- Être en bonne condition physique.
- Être polyvalent et avoir un fort esprit d'équipe.

Conditions

- Horaire : l'hiver, sur appel, du lundi au dimanche, le jour, le soir et la nuit, selon les besoins du service.
- Taux horaire selon la convention collective en vigueur.

Candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, en prenant soin d'indiquer le titre du poste pour lequel elles désirent postuler, à André Rousseau, directeur général.

Internet : formulaire d'emploi en ligne, à lancienne-lorette.org

Courriel : emploi@lancienne-lorette.org

Courrier : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Télécopieur : 418 641-6019

Les curriculum vitæ doivent être reçus avec lettre de présentation au plus tard le 15 novembre 2017, à 16 h 30. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.



Calendrier et événements

APPRENTIS DE LA COUTURE

SUPPORT POUR TABLETTE ÉLECTRONIQUE (IPAD)

Lundi 2 octobre, 13 h à 15 h 30

1565, rue Turmel

Coût : 4 \$

ATELIER DE CONFECTION DE VÊTEMENTS

Lundi 23 octobre, 9 h 30 à 15 h

1565, rue Turmel

Confection bénévole de vêtements pour les enfants défavorisés de la région.

INFORMATION

Christlaine Labbé

418 951-7443

apprentiscouture@gmail.com

Suivez-nous sur

CERCLE DE FERMÈRES DE L'ANCIENNE-LORETTE

RÉUNION MENSUELLE

Jeudi 12 octobre, 19 h 30

Centre communautaire

RENCONTRES ENTRE MAMANS

Les jeudis 5 et 19 octobre, 9 h 30

Centre communautaire (sous-sol)

Causerie et ateliers pour mamans et enfants. Accessible avec une poussette.

INFORMATION

Karolanne Charest

418 906-0213

karo.charest@gmail.com

Suivez-nous sur



ATELIERS D'INFORMATION

Les mercredis 11 et 18 octobre, 19 h à 20 h

Coût : 25 \$ par couple ou 40 \$ à l'achat des fiches-conseils.

Chaque mois, des ateliers d'information de groupe sont offerts afin de bien se préparer pour l'allaitement. Vous devez vous inscrire pour y participer.

SERVICE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

7 jours sur 7, 8 h à 20 h

Des bénévoles sont disponibles pour répondre aux questions concernant l'allaitement et les services offerts par Chantelait. Les coordonnées des bénévoles de garde sont données au 418 877-5333.

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE

Sur rendez-vous. Gratuit.

Une consultante en lactation certifiée est disponible pour rencontrer les mères qui ont besoin d'une expertise pour améliorer leur allaitement.

VENTE ET LOCATION DE TIRE-LAIT

En tout temps, vous pouvez obtenir des conseils pour la location ou l'achat d'un tire-lait et ses accessoires.

Coût : À partir de 60\$, selon le modèle choisi. Prix du milieu communautaire.

RENCONTRES PARLONS LAIT

Tous les mardis, 9 h 30 à 11 h 30

Venez rencontrer d'autres mères pour discuter de différents sujets entourant la maternité, en présence d'une consultante en lactation qui peut répondre aux questions sur l'allaitement et peser votre bébé.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Sandy Delisle

418 877-5333

chantelait@videotron.ca

chantelait.org

Suivez-nous sur



CHEVALIERS DE COLOMB

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 3 octobre, 19 h 30

DÉJEUNER MENSUEL DU COMITÉ FÉMININ

Dimanche 8 octobre, 9 h à 11 h 30

Coût : 7 \$ par personne (gratuit pour les enfants de moins de six ans)

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Du 12 au 15 octobre

Métro Plus de L'Ancienne-Lorette

Coût : 2 \$ par billet

Début de la vente des billets Colombiens pour la campagne de financement au profit des œuvres que nous soutenons.

MESSE

Dimanche 15 octobre, 9 h

Église Notre-Dame-de-l'Annonciation

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Mardi 17 octobre, 19 h 30

SOIRÉE D'INFORMATION

Lundi 23 octobre, 19 h 30

1300, rue des Loisirs Est, porte 2

Pour les personnes intéressées à joindre les rangs des Chevaliers de Colomb.

INFORMATION

Guy Marcel LaRouche, Grand Chevalier

Conseil 4246 : 418 872-1383

Téléphone : 418 871-0166

gmlarouche@hotmail.com

Suivez-nous sur

CLUB DES AÎNÉS DE L'ANCIENNE-LORETTE

SOIRÉE DANSANTE

Les vendredis 6, 20 et 27 octobre, 19 h 30 à 23 h

Coût : 9 \$ pour les membres et 11 \$ pour les non-membres

Soirée dansante au son de l'Orchestre Les Dynamiques Les Laurentiens, sous la direction musicale de M. André Gosselin.

Nous soulignerons l'Halloween le 27 octobre. Venez costumés!

DANSE SOCIALE ET EN LIGNE

Vendredi 13 octobre, 19 h 30 à 23 h

Coût : 8 \$ pour tous

Avec Mario Paquet, accompagné d'un orchestre. Gâteau, biscuits et café servis à la fin de la soirée.

Samedi 21 octobre, 19 h 30 à 23 h

Coût : 8 \$ pour tous

Avec l'Orchestre Souvenirs Rétro. Gâteau, biscuits et café servis à la fin de la soirée.

Samedi 28 octobre, 19 h 30 à 23 h

Coût : 8 \$ pour tous

Avec l'Orchestre Vibrason. Gâteau, biscuits et café servis à la fin de la soirée.

CARTES DE MEMBRE

Les cartes de membre des mois d'octobre et novembre sont disponibles à notre local les mardis et jeudis, de 13 h à 16 h. Information auprès de Carmelle McNicoll, au 418 977-2233.

LOCATION DE SALLE

Les membres bénéficient d'une réduction de 10 % sur le tarif régulier lors d'une location de salle. Contactez-nous pour réserver!

INFORMATION

Joachim Gagnon : 418 871-9122

Violette Verville : 418 877-4035



CLUB LIONS

SOUPER LASAGNE, EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES JEUNES

Dimanche 1^{er} octobre, dès 17 h

Centre communautaire

Coût : 20 \$ par adulte et 5 \$ par enfant de moins de 12 ans

Billets en vente auprès des membres du Club, à la Maison des jeunes, à la pharmacie Jean Coutu (rue Notre-Dame) et sur place le soir même.

Apportez votre vin! Prix de présence. Au profit de la Maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette.

SOUPER MENSUEL

Mercredi 4 octobre, 17 h 30

Collège de Champigny

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 18 octobre, 19 h

Local du Club Lions

GÂTEAUX AUX FRUITS

Réservez dès maintenant votre gâteau aux fruits pour la période des Fêtes! Livraison possible.

Coût : 17 \$ (900 gr)

COLLECTE DE LUNETTES USAGÉES

Les dons de lunettes usagées peuvent être déposés dans les boîtes spécialement identifiées et prévues à cet effet dans les pharmacies et les bureaux des optométristes de L'Ancienne-Lorette.

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Pour créer des liens avec des gens de votre communauté et agrémenter votre vie de façon utile, joignez-vous à notre équipe dynamique en tant que membre ou bénévole auprès de personnes ayant un handicap visuel. Pour plus d'information, appelez au 418 872-8589.

INFORMATION

418 871-0766



CLUB OPTIMISTE DE L'ANCIENNE-LORETTE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 10 octobre, 19 h

Bibliothèque Marie-Victorin (sous-sol)

DÉJEUNER MENSUEL ET PASSATION DES POUVOIRS

Dimanche 15 octobre, 9 h 30

Bibliothèque Marie-Victorin (sous-sol)

INFORMATION

Michel Paquet : 418 872-9984

mikepaquet@videotron.ca

deqrn.org

Suivez-nous sur

LE CLUB PHOTO DE L'ANCIENNE-LORETTE

LE CLUB PHOTO REÇOIT – Nacido en el '59

Vendredi 6 octobre, 19 h 30

Bibliothèque Marie-Victorin (sous-sol)

Pour la première soirée du Club photo reçoit de la saison, Jean Gariépy vous invite à découvrir Cuba. Présentation de la perle des Antilles, de son peuple accueillant et de sa tradition qui remonte au XVI^e siècle, à travers des images saisissantes qu'il a réalisées en 2009 et 2010, le tout au son du légendaire Buena Vista Social Club.

INFORMATION

clubphotoal.com

Suivez-nous sur



CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL DE L'ANCIENNE-LORETTE

MARCHÉS AUX PUCES

Mardi 24 octobre, 18 h 30 à 20 h 30

1305, rue des Loisirs Est

Vente de meubles, bicyclettes, jouets, vaisselle, vêtements, livres, bijoux et plus encore.

Mardis 3, 17 et 31 octobre, 13 h à 15 h

1305, rue des Loisirs Est

Ouverture du vestiaire pour la vente de vêtements.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui seraient disponibles quelques heures par semaine pour être commis-préposés aux meubles.

COLLECTE D'OBJETS, DE JOUETS ET DE VÊTEMENTS

Nous recueillons à notre local les dons de toutes sortes : vaisselle, vêtements, bijoux, jouets, films, musique, petits électroménagers, articles de sports, livres, etc.

Les dons de vêtements peuvent également être déposés dans les contenants disposés au local de la Conférence Saint-Vincent de Paul, rue des Loisirs, à l'arrière du Jean Coutu, rue des Patriotes, ainsi qu'à l'arrière de la bibliothèque. Merci pour vos dons!

COLLECTE DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGERS

La cueillette de meubles et d'électroménagers s'effectue les lundis, mercredis et vendredis, en avant-midi. Nous avons notamment besoin de laveuses et réfrigérateurs. Si vous désirez faire un don, veuillez laisser un message au 418 874-0101.

HEURES D'OUVERTURE

Département de meubles : tous les lundis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 10 h 30.

Vos dons et l'argent recueilli lors de nos activités nous permettent de combler les besoins de plusieurs familles de notre communauté. Merci pour votre collaboration à la cause des démunis.

INFORMATION

418 874-0101

Hauts Cochers
À L'ÉGLISE DE L'ANCIENNE-LORETTE

BILLETTS ET FORFAITS DISPONIBLES
PRESBYTÈRE | 418-872-1441
PHARMACIES JEAN COUTU
6385, BOUL. WILFRID-HAMEL
1875, RUE NOTRE-DAME
LEPOINTDEVENTE.COM

13 OCTOBRE 2017
Les Sœurs Boulay (deux) : Lendemain

1^{ER} DÉCEMBRE 2017
Marie-Josée Lord chante Noël

13 AVRIL 2018
Dévoilement du spectacle 1^{er} janvier 2018

Desjardins Casse de Pâques Laurentien Ville de L'Ancienne-Lorette DROLET

Conseil municipal

MAIRE



Émile Loranger
418 872-9811
maire@lancienne-lorette.org

CONSEILLERS



District Saint-Jacques (1)
Josée Ossio
418 871-0758
jossio@lancienne-lorette.org



District Notre-Dame (2)
André Laliberté
418 864-7545
alaliberte@lancienne-lorette.org



District Saint-Paul (3)
Gaétan Pageau
418 877-4378
gpageau@lancienne-lorette.org



District Saint-Olivier (4)
Yvon Godin
418 871-7774
ygodin@lancienne-lorette.org



District Saint-Jean-Baptiste (5)
Sylvie Papillon
418 977-4028
spapillon@lancienne-lorette.org



District des Pins (6)
Sylvie Falardeau
418 872-6949
sfalardeau@lancienne-lorette.org

Services municipaux

Direction générale	André Rousseau	418 872-9811
Cabinet du maire	Marie-Ève Lemay	418 872-9811
Communications	Isabelle Cloutier (intérim)	418 872-9811
Contentieux	M ^e Marie-Hélène Savard	418 872-9811
Greffe	M ^e Claude Deschênes	418 872-9811
Loisirs	Martin Blais	418 872-9811
Travaux publics	Éric Ferland	418 872-8450
Trésorerie	Anick Marceau, assistante-trésorière	418 872-9811
Urbanisme	Mathieu Després	418 872-9811
Aquagym Élise Marcotte		418 614-1907
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier	418 641-6142
Maison de la culture		418 877-3517

Autres services

Complexe sportif multidisciplinaire (arène)		418 877-3000
Refuge pour animaux domestiques Les fidèles moustachus		418 840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Raymond Baribeau	418 872-3158
Programme 641-AGIR		418 641-2447

Organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et à l'animation des activités de loisirs pour tous les groupes d'âge et sont le reflet du dynamisme du milieu.

ARTS ET CULTURE

Club photo	Réjean Soulard	rejeans40@videotron.ca clubphotoal.com
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Gilles Drolet	418 872-3082
Groupe Rythmoson	Audrey Poirier	581 994-0698 rythmoson.com
Société d'histoire de L'Anceinte-Lorette	Armand Labbé	418 871-4588
Temps-Danse	Annie Fournier	info@tempsdanse.org tempsdanse.org
Troupe de théâtre Les Grands Enfants	Sylvain Perron	info@lesgrandsenfants.com

CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	418 871-0766
Club Optimiste	Robert Bouffant	418 624-3815
Club Richelieu	Serge Alain	418 872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	418 871-1410

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Apprentis de la couture	Christaine Labbé	418 951-7443
Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.)	Denyse Lepage	418 871-8311
Association des gens d'affaires de L'Anceinte-Lorette et du boul. Wilfrid-Hamel	Pierre Cassivi	418 803-5417
Cercle de fermières	Nancy Villeneuve	418 871-0520
Chantelait inc.	Sandy Delisle	418 877-5333
Chevaliers de Colomb	Guy Marcel LaRouche	418 872-1383 sallecdec4246@videotron.ca
Conférence Saint-Vincent de Paul	Jacquelin Bureau	418 874-0101
Corps de Cadet 2846 Richelieu	Kevin Pichette	418 872-4051
Escadron 921 L'Anceinte-Lorette	Denise Deschênes	418 654-9210 921.president@cadetsair.ca

Groupe Scout	Annie Wood	418 704-4182
Jardin communautaire	Julie Bussière	jardinancienlorette@gmail.com
Maison des jeunes Le Repère	Ariane Bertrand Gourdeau	418 871-2819
Club Aînés de L'Anceinte-Lorette (FADOQ)	Joachim Gagnon	418 871-9122
Mouvement Couple et Famille	Suzie Roy	418 871-7339
Service d'entraide Rayon de Soleil	Mélanie Sanschagrin	418 871-7055
Club Toastmasters des Ingénieurs	Michel Damico	midammi@gmail.com

SPORTS ET PLEIN AIR

Association de ringuette	Steven Caron	418 849-8759 steven.caron@carons.ca
Association des sports de balle	Frédéric Dionne	info@vbal.qc.ca vbal.qc.ca
Association de soccer du Mistral Laurentien	Steve Gauvin	418 977-7228 mistrall Laurentien.com
Club cycliste Vélorette	Marie Blanchard	418 871-9647 marieblanchard21@gmail.com velorette.com
Club de patinage artistique	Nadine Plante	418 861-9538 president@cpa-ancienne-lorette.org
Club de patinage sportif	Charles Nicole	581 985-4325 cpsal@sympatico.ca
Club de tennis de L'Anceinte-Lorette	Guy Langlois	418 906-7053 thiquiaths@yahoo.ca tennis-anc-lorette.com
Hockey L'Anceinte-Lorette (HAL)	Secrétariat	418 877-0080 halmustangs.qc.ca
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud	418 871-7334 karatekyoshindo.com



**Ville de
L'Anceinte-Lorette**

On est unique



Le Loretain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception : Le Journal de L'Anceinte-Lorette
Tirage : Plus de 14 000 exemplaires



**Ville de
L'Anceinte-Lorette**

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Anceinte-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Anceinte-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

Ville de L'Anceinte-Lorette
1575, rue Turmel, L'Anceinte-Lorette (Québec) G2E 3J5
Tél. : 418 872-9811

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination